

CATEGORIE STATUTAIRE :

Horaires (h/sem. ou horaires) :	Quotité(%) :	Localisation (site) :	Direction : Direction de la Coordination Générale des Soins Service : Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) Code métier : 05U20 Emploi-type : Cadre de santé
39h/semaine	2 Temps pleins	Valognes	

1. Définition

Les cadres de santé du plateau SSR organisent l'activité paramédicale, animent l'équipe du plateau SSR (SSR1, SSR2 et SSR3) et coordonnent les moyens du service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Ils exercent sous l'autorité du cadre de secteur en collaboration avec le corps médical.

Ils s'auto remplacent lors des absences programmées ou imprévues.

Les deux cadres participent à la mise en place des projets de service et d'établissement.

Ils gèrent les équipes de l'hospitalisation complète du plateau SSR :

- Un cadre est responsable de l'équipe IDE, des IDEC et des secrétaires.
- Un cadre est responsable de l'équipe AS.

Le cadre ayant en charge l'équipe IDEC organise les admissions.

Le service de soins de suite et de réadaptation est spécialisé dans la prise en charge des affections de la personne âgée poly-pathologique, dépendante ou à risque de dépendance.

Ses objectifs sont de favoriser l'entretien ou la récupération de capacités physiques et psychiques les plus satisfaisantes possibles, dans les suites d'un épisode aigu survenu chez les patients âgés souffrant d'une ou plusieurs maladies chroniques invalidantes et présentant des risques particuliers et fréquents de décompensations organiques, susceptibles d'entraîner l'installation ou l'aggravation d'une dépendance physique ou psychique.

2. Missions
Activités principales
Arbitrer et /ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné :

- Assurent les permanences d'encadrement régulièrement (soir, week-end, jour férié).
- Participent avec le cadre supérieur du pôle, aux choix des candidats (IDE ou AS) dans le cadre de la mobilité interne en utilisant les techniques d'entretien.
- Participent à la demande du cadre supérieur du pôle à la procédure d'affectation en interne des personnels suivant la fonction dont il a la charge (IDE ou AS).
- Prennent les décisions adéquates face aux situations rencontrées afin d'assurer la continuité de la prise en charge des patients.
- Le cadre ayant en charge les IDEC gère quotidiennement l'occupation des lits en favorisant un accueil personnalisé du patient et la qualité de la prise en charge.

Concevoir, formaliser et adapter les procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétences :

- Participent en équipe à l'élaboration et à l'actualisation des procédures en lien avec les évolutions réglementaires de son domaine d'activité.
- Font appliquer les protocoles et les règles de bonnes pratiques afin d'assurer la qualité des soins.
- Informent les agents sous leur responsabilité des notes d'information, des procédures en vigueur dans l'établissement.
- Maintiennent leurs connaissances à jour sur les évolutions réglementaires liées à leur domaine d'activité en utilisant les techniques de recherches documentaires.

Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs, (chaque cadre suivant la fonction dont il a la charge) :

- Evaluent la réalisation des activités quotidiennes de l'équipe au regard des objectifs et des critères d'évaluation.
- Délèguent des activités et encouragent la prise d'initiatives dans le respect de la réglementation.

**Activités
principales
(suite)**

- Évaluent en entretien professionnel, les performances et les compétences des agents en utilisant les outils institutionnels selon la procédure en vigueur (GPMC) et les accompagnent dans leur parcours et dans leurs demandes d'évolution professionnelle.
- Définissent et fixent les objectifs individuels et collectifs en prenant en compte les compétences et les attentes des professionnels en cohérence avec le projet de pôle et axes institutionnels.
- Identifient chez leurs collaborateurs les compétences à développer, notamment par le biais de formation (entretien de formation).
- Mettent en œuvre la procédure d'intégration des nouveaux agents.
- Le Cadre ayant en charge l'équipe AS organise l'encadrement des étudiants et stagiaires en lien avec les instituts de formation.

Suivant la fonction dont ils ont la charge, planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation :

- Définissent les besoins en ressources humaines du service et les compétences associées en fonction de l'évolution de la nature et du volume d'activité.
- Planifient et gèrent le temps de travail des équipes dans le respect de la législation et de la réglementation, en fonction de l'activité.
- Planifient l'organisation de son équipe et la répartition du travail en fonction des priorités ou des urgences.
- Repèrent et gèrent les situations imprévues, pallient à l'absentéisme en utilisant les moyens mis à sa disposition et respectant les règles relatives au temps de travail en vigueur dans l'établissement.
- Analysent les indicateurs de suivi des ressources humaines mis à disposition et utilisent les données pour mener un management réactif des compteurs de travail des agents sous sa responsabilité.
- S'assurent de la mise à disposition des moyens permettant aux agents de réaliser leurs missions (plan de travaux, plan de formation, plan d'équipement).
- Assurent le contrôle et le suivi des activités au regard des moyens à disposition.
- Le Cadre ayant en charge les IDEC :
 - ✓ Gère la programmation des entrées en demandant des renseignements complémentaires afin de faire valider la fiche d'inscription par le médecin coordonnateur du médecin du SSR.
 - ✓ Valide l'entrée sur Trajectoire.
 - ✓ Transmet l'information d'entrée aux secrétaires et IDEC qui organisent l'arrivée du patient.

Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes :

- Animent le dialogue et facilitent les échanges au sein du plateau afin de prévenir et de réguler les conflits en sollicitant un arbitrage le cas échéant.
- Analysent et organisent dans le respect de la réglementation, les moyens permettant d'assurer la traçabilité des informations et la qualité des transmissions.
- Animent des réunions intra et inter équipes et font participer leur équipe à la mise en place de projets afin de favoriser une dynamique d'équipe.
- Partagent ses connaissances avec leur équipe et s'assurent de leur application.
- Animent et participent aux réunions institutionnelles en apportant leur expertise et en partageant des pistes de réflexion.

Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétences :

- Analysent les situations, conçoivent et formulent des propositions pour l'élaboration des projets de service et de pôle en tenant compte de la politique institutionnelle.
- Déterminent les objectifs d'un projet en fonction de la politique de la structure et en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

<p>Activités principales (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définissent et mettent en œuvre un plan d'action permettant d'atteindre les objectifs en collaboration avec les professionnels concernés. - Contrôlent et suivent la qualité et la sécurité du projet dans son domaine de compétences, évaluent les actions mises en place et procèdent si besoin à des réajustements. - Fédèrent un collectif de travail autour d'objectifs et mobilisent les expertises. <p>Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifient et analysent les éléments porteurs de risques en s'inscrivant dans une démarche de gestion des risques, alertent sur les risques identifiés, alimentent le document unique (risques professionnels). - Suivent et analysent les indicateurs de qualité de prise en charge des patients (IPAQS et autre) suivant la fonction dont ils ont la charge : tenue du dossier de soins, mesure de la douleur, mesure du poids, utilisation SHA, questionnaire de satisfaction des patients, DMS, nombre de séjours... - Proposent et mettent en place des actions correctives en fonction de ses compétences, en concertation avec les responsables médicaux, les responsables de pôle et la direction des soins. - Rendent compte des activités, des incidents, des résultats des actions menées à leur supérieur. - Produisent un bilan annuel d'activités, des comptes rendus de réunions et des rapports spécifiques. <p>Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurent une expertise dans l'organisation du service dans une démarche d'amélioration continue des prestations. - Conçoivent l'organisation et la planification des activités en relation avec les praticiens à partir des orientations institutionnelles et du pôle. - Coordonnent les parcours de soins en collaboration avec ses collègues des autres services. - Etablissent des relations constructives avec les partenaires extrahospitaliers. - Le Cadre ayant en charge les IDEC : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assure la gestion des lits. ✓ S'assure que le patient et ses proches sont informés des modalités de prise en charge (patient/partenaires).
<p>3. Position dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur de l'établissement. ▪ Directrice des soins. ▪ Direction des ressources humaines. ▪ Directrice/directeur des instituts de formation. ▪ Cadre du pôle M. □ Liaisons fonctionnelles, relations professionnelles les plus fréquentes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins de SSR. ▪ Equipe soignante du Plateau SSR. ▪ Equipe de rééducateurs. ▪ Cadres de santé et médecins des autres services. ▪ Diététicienne. ▪ Assistante sociale. ▪ Infirmière coordinatrice. ▪ Secrétaire. ▪ Service de formation continue. ▪ Service RH.

4. Spécificité du métier

- Gestion de l'occupation des lits, des admissions et des sorties.
- Coordination du travail des soignants et celui des autres intervenants, en collaboration avec les autres unités de soins.
- Suivi et analyse des indicateurs qualité, en priorité de la prise en charge des patients.
- Gestion des risques ; élaboration de mesures correctives ; formalisation et évaluation des outils et des pratiques.
- Gestion des ressources humaines et des compétences, évaluation des professionnels.
- Gestion des structures.
- Gestion des problématiques dans les domaines du soin, de la logistique, de la pharmacie...
- Gestion éventuelle de problèmes relationnels vis à vis du patient ou de ses proches.
- Mise en place et actualisation de la gestion documentaire.
- Gestion des équipements, des consommables.
- Gestion du plan d'équipement en concertation et synthèse avec le cadre de pôle et le chef de plateau.
- Participation aux travaux transversaux.
- Mise en place et utilisation d'un outil d'intégration des nouveaux arrivants.

5. Compétences et qualités requises

Niveau 1 :
Connaissances
générales
(Environnement)

Niveau 2 :
Connaissances
détaillées

Niveau 3 :
Connaissances
approfondies
(Cœur du métier)

- CONNAISSANCES TECHNIQUES ASSOCIEES (niveau 3)
 - Connaissances des différentes compétences AS et IDE (décrets).
 - Connaissance des outils de gestion des RH (informatique).
 - Maîtrise des organisations de travail (guide).
 - Connaissances des besoins en formation (projet de service et de pôle).
- SAVOIR - FAIRE REQUIS (niveau 2)
 - Travail en équipe pluridisciplinaire.
 - Sens de l'organisation.
 - Rigueur.
 - Equité.
 - Connaissances en hygiène hospitalière.
 - Maîtrise des protocoles et procédures en vigueur.
- SAVOIR - ETRE REQUIS (niveau 3)
 - Organisation, méthode et rigueur.
 - Capacité d'anticipation.
 - Dynamisme, esprit d'initiative.
 - Capacités d'écoute et de communication avec les professionnels.
 - Capacité d'analyse des besoins.
- ETUDES, DIPLOMES, EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (PREREQUIS)
 - Diplôme de cadre de santé.
 - Expérience professionnelle de cadre préalable.
 - Master ou licence.

Suivi des diffusions

C = Création R = Révision S = Suppression

Code	Version	Date	Nature de la modification
C	V1	23/01/2023	Création

Mots clés	Fiche de poste, cadre de santé, SSR
------------------	-------------------------------------

Diffusion : Plateau SSR - DCGS

REDACTION	APPROBATION	VALIDATION
F. FOUCHARD C. GODEFROY	H. VIAUD	C. GOSSELIN
Cadre de santé	Cadre de secteur	Directrice des soins
Date : 23/01/2023	Date : 23/01/2023	Date : 23/01/2023
signé	signé	signé